



KASSOUMAÏ 78

Coopération décentralisée

Communauté de Commune du pays Houdanais

Commune de Suelle / Casamance - Sénégal

Procès Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 12 mars 2016

L'an deux mille seize, le 12 mars à 14H45, les membres de l'association se sont réunis à : Richebourg, salle Edith Piaf, 3 route de Bazainville sur convocation en date du 20 février 2016.

L'assemblée est présidée par Monsieur Zablotzki en sa qualité de président. Elle est composée de 28 votants. Le secrétariat est assuré par Madame Aygalin.

Le président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Ordre du jour:

- ◆ Lecture et approbation du rapport moral
- ◆ Lecture et approbation du rapport financier relatif à l'exercice 2015
- ◆ Renouvellement du Comité Directeur
- ◆ Renouvellement du bureau
- ◆ Questions diverses

PREMIERE RESOLUTION

M. Zablotzki lit le rapport moral qui décrit, pour l'année 2015, les travaux effectués par les différentes missions: santé, travaux, développement durable, fêtes et manifestations, scolaire.

Le rapport moral est porté au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Mme Courty commente le compte de résultats:

- Le total des recettes est de 52.250,26€, le total des dépenses de 102.218 45€.
- Le résultat d'exercice en fin d'année est de -49.218,45 €, résultat négatif, cela est dû aux subventions des projets réalisés que nous n'avons pas encore perçues.
- L'an dernier, un placement à court terme nous a rapporté 554.10€.
- Le nombre d'adhérents est de 185



KASSOUMAÏ 78

Coopération décentralisée
Communauté de Commune du pays Houdanais
Commune de Suelle / Casamance - Sénégal

Mme Courty commente ensuite le résultat d'exercice par partenariat en incluant l'association.

Cet état est arrêté au 31/12/2015 et ne tient pas compte des subventions sur les comptes des partenariats.

Madame Courty nous fait part de son intention d'avoir l'aide d'un comptable pour la tenue de la comptabilité de l'association. Il s'agit d'une personne de sa connaissance qui accepterait de le faire bénévolement, elle va prendre contact rapidement avec lui

Le rapport financier relatif à l'exercice 2015 est porté au vote.

Ces résolutions sont adoptées à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Election du Comité Directeur :
Comité Directeur :

Membres de droit : 3 représentants

- ◆ Jean Marie Tétart, Député Maire de Houdan
- ◆ Madame Carole Festa, Directeur de site, Hôpital de Houdan
- ◆ 1 siège vacant

Maires ou représentants de maires ayant un partenariat 3 sièges 1 par Commune

- ◆ Condé sur Vesgre : Christiane Guignon
- ◆ Tacoignières : Catherine Brun
- ◆ Bourdonné : Sylvain Rouland

Personnes morales (organismes, entreprises) 2 sièges

- ◆ Aquassistance : Pascal Provendier
- ◆ SICAE ELY : Pascal Tavernier

Représentants des associations de migrants 2 sièges (1 par association)

- ◆ UDBF : Aziz Diedhiou
- ◆ ADECORS : Roger Diedhiou



KASSOUMAÏ 78

Coopération décentralisée

Communauté de Commune du pays Houdanais

Commune de Suelle / Casamance - Sénégal

Responsables de mission

- | | |
|---------------------------------------|---------------------|
| ◆ Santé | Sylvain Dionnet |
| ◆ Partenariat CCPH /CR de Suelle | Marc Zablotzki |
| ◆ Scolaire | Ezzine Maïna |
| ◆ Manifestations | Patrice Lelong |
| ◆ Adhésions | Christiane Guignon |
| ◆ Travaux | Loic Mailler |
| ◆ Développement durable | Laurent Jouanneau |
| ◆ Kadiaor (voyages) | Christine Zablotzki |
| ◆ Sponsoring recherche de partenaires | Christiane Guignon |

La composition du comité directeur est portée au vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Il est procédé à l'élection des 7 membres du Bureau par les membres du Comité Directeur.

Les membres sont réélus à l'unanimité.

Membres du Bureau :

- | | |
|-----------------------|--------------------|
| ◆ Président | Marc Zablotzki |
| ◆ 1er vice président | Sylvain Dionnet |
| ◆ 2ème vice président | Isabelle Prestaut |
| ◆ Secrétaire | Martine Aygalin |
| ◆ Secrétaire adjointe | Isabelle Prestaut |
| ◆ Trésorière | Bernadette Courty |
| ◆ Trésorière adjointe | Christiane Guignon |



KASSOUMAÏ 78

Coopération décentralisée

Communauté de Commune du pays Houdanais

Commune de Suelle / Casamance - Sénégal

COMMISSIONS

| | |
|--------------------------|--|
| Santé | Dr Sylvain Dionnet, Christiane guignon, Bernadette Courty, Katia Diedhiou, Jeanine Dauphin, Françoise Daluzeau |
| Scolaire | Ezzine mohamed Maina, Françoise Tétart, Florence Maillier, Isabelle Prestaut |
| Fêtes et manifestations | Patrice Lelong, Christine Zablotzki, Christiane Guignon, Kip Verger |
| Travaux | Loic Maillier, Marc Zablotzki, Martine Aygalin, Bernard Le Goaziou, Philippe Seray |
| Développement durable | Laurent Jouanneau, Pierre Chauvin, Françoise Tétart, Patricia Delalande, Leopold Samba |
| Communication/sponsoring | Françoise Tétart, Christiane Guignon, Isabelle Prestaut |
| Adhésions | Bernadette Courty, Christiane Guignon |
| Site internet/Facebook | Christine Zablotzki |
| Voyages | Christine zablotzki(Kadiaor), Sadibou Coly |

Pas de questions diverses. La 24ème AG Kassoumai 78 est close à 165h30.

Le Président
Marc Zablotzki